

Réf: Dossier N° 025963

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KENO » en abrégé « KN »

Siège social Abidjan, Adjamé, FRATERNITE 2,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KENO » en abrégé « KN »

Objet : Plomberie (sanitaire et industrielle), Electricité-peinture et maçonnerie, Création et maintenance d'espaces verts, Entretien de bureau-Menuiserie, Etanchéité, Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement à l'objet social, et susceptible d'en faciliter la réalisation. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, FRATERNITE 2,

Dirigeant(s) : M ESSOH YANNICK FRANCOIS MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04612 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23123/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

